



Saison 2017 - 2018

CONDITIONS GENERALES

Formalités et documents à fournir

DOCUMENTS A FOURNIR

1. 3 photos d'identité photomaton
2. Fiche d'inscription
3. Certificat médical FFKDA (verso fiche d'inscription) avec cachet médecin
4. Si vous disposez d'un PASSEPORT, le valider avec le cachet médecin aussi

Toutes ces pièces administratives sont à fournir **obligatoirement** après le deuxième cours d'essai. **Dans le cas contraire, le pratiquant ne sera pas accepté en cours pour des raisons évidentes d'assurance et de responsabilité.**

MATERIEL NECESSAIRE

- Une tenue de karaté avec le kanji Kyokushinkai coté coeur. (sauf body-Karaté)

Enfants : Protèges tibia-pied

Ados/Adultes : Gants ou bandes, protèges tibia-pied protèges genoux

Ados/Adultes COMBAT : Gants ou bandes, protèges tibia-pied, protèges genoux, protège dents

N'hésitez pas à demander des précisions à vos instructeurs

JOURS ET HORAIRES DES COURS

(sous réserve de modification)

Baby (de 5 à 7 ans)	Mercredi	17h - 17h45
Enfants	Lundi	17h30 - 19h <i>(dont 30mn uniquement pour les gradés)</i>
	Mercredi	18h - 19h
Adolescents/Adultes	Lundi	19h30 - 21h00 <i>(uniquement niveau « confirmés »)</i>
	Mercredi	19h30 - 21h15
	Vendredi	19h - 21h
Equipe compétitions Préparation haut niveau	Mardi et jeudi	<i>Horaires à définir</i>
Body-Karaté	Mardi	19h30 - 21h00
	Samedi	10h - 11h30



Saison 2017 - 2018

CONDITIONS GENERALES

Formalités et documents à fournir

LIEU

Anima Nice St Pancrace
465, route de PESSICART
06100 NICE

Accès

- par la route de Pessicart
- par la route de Saint Pierre de Féric
- par la route d'Aspremont
- par la route de la Clua ou le Col de Bast

TARIFS

	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Total année	
		Réduc. Famille*		Réduc. Famille*		Réduc. Famille*		Réduc. Famille*
ADULTES	165	155	95	85	95	85	355	325
ETUDIANTS	160	150	90	80	90	80	340	310
BABY	140	130	70	60	70	60	280	250
ENFANTS	160	150	90	80	90	80	340	310
BODY KARATE	130	120	60	50	60	50	250	220

* Réduction applicable à partir de 2 adhérents de la même famille.

Paiement : Règlement obligatoire à l'inscription par 3 chèques, encaissés en début de chaque trimestre : 1^{er} octobre, 1^{er} janvier et 1^{er} avril. Les chèques non encaissés seront restitués si abandon de l'activité en cours d'année. Tout trimestre commencé sera du

RAPPEL

Vous pouvez participer à deux entraînements gratuitement.